

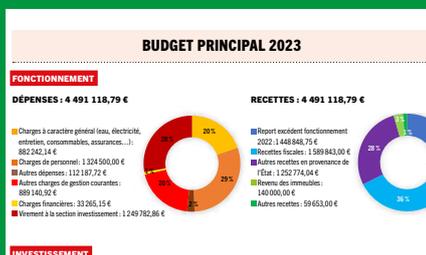


BULLETIN MUNICIPAL DE MONTESQUIEU-VOLVESTRE

№ 47 – JUILLET 2023



UN ÉTÉ DE VACANCES À MONTESQUIEU-VOLVESTRE



BUDGET > p. 4 et 5



TIERS-LIEU > p. 8



FESTIVAL DU FILM BRITANNIQUE > p. 19

MAIRIE

05 61 98 43 43

En semaine de 8 h 30 à 12 h

et de 13 h 30 à 17 h

Le samedi de 9 h à 12 h

POLICE MUNICIPALE

2, rue des Maures

06 77 56 23 78

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

05 61 98 43 46 (en mairie, 1^{er} étage)

MÉDIATHÈQUE

05 61 98 43 47

Horaires d'été :

Mardi : 9 h – 12 h 30 et 16 h – 19 h

Mercredi, jeudi et samedi : 9 h – 12 h 30

Fermée les jours fériés

CIAS – SIVOM

05 61 97 08 98

Service d'aide à domicile.

Rue du Collège

OFFICE INTERCOMMUNAL DE TOURISME

05 61 87 63 33

www.tourisme.volvestre.fr

LA POSTE

05 61 98 02 35

ENEDIS

(signaler un incident sur le réseau électrique)

09 72 67 50 31

DÉCHETTERIE

05 61 90 69 08

Du mardi au samedi de 8 h 30 à 12 h

et de 14 h à 18 h

**SERVICE AGRO-ENVIRONNEMENTAL
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

05 61 90 43 91

EHPAD « LE COULOMÉ »

05 61 90 47 09

PÔLE ROUTIER (MONTESQUIEU)

05 61 90 40 05

SYNDICAT DES EAUX (SMDEA)

Le Fossat : 05 61 68 54 24

Saint-Paul-de-Jarrat : 05 61 65 09 60

Astreinte : 06 80 40 74 75

COLLÈGE STELLA-BLANDY

05 61 98 48 00

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

École : 05 61 90 48 62

CLAE élémentaire : 05 61 90 73 97

LES URGENCES

Pompiers18

Gendarmerie17

SAMU15

ALLÔ DOCTEUR.....3966

} 112
depuis
un mobile

Centre antipoison 05 61 49 33 33

Cabinet médical Mailhol 05 61 90 41 26

Dr Bonel 05 61 90 43 37

Pharmacie 05 61 90 40 04

CCAS 05 61 98 43 43

CIAS 05 61 97 08 98

Infirmières :

– Cabinet place de la Halle

15, place de la Halle..... 09 83 56 62 21 ou 06 60 04 49 14

Permanence le mardi de 8 h 30 à 9 h 30. cabinet.ide.halle@gmail.com

– Cabinet Jocelyne Pourret – Chantale Troude

44, rue Mage 05 62 01 64 59 ou 06 82 57 48 37

ide.montesquieu@gmail.com

Permanences : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 9 h 30 ; le mardi de 8 h 30 à 10 h

ÉCOLE MATERNELLE ANDRÉ-MASSAT

05 61 90 49 09

CLAE maternelle : 05 61 97 17 12

RESTAURANTS SCOLAIRES

Maternelle : 05 61 90 62 83

Élémentaire : 05 61 90 74 09

Service administratif : 05 61 98 43 41

RESO « LE VAL D'ARIZE »

05 61 97 76 00

CRÈCHE L'ÎLE O DOUDOUS

05 61 90 06 90

CENTRE DE LOISIRS

Bureau : 05 61 90 05 88

CENTRE D'ANIMATION JEUNES

05 61 90 66 29

PISCINE MUNICIPALE

05 61 90 42 59

Ouverture en juillet et août

du mardi au dimanche de 11 h à 19 h

**MAISON DES SOLIDARITÉS
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL 31**

Passage des Rosiers, 31390 Carbonne

05 61 97 88 67

MAISON DES SOLIDARITÉS

2, rue Janet

05 61 90 41 33 et 05 61 87 83 64

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

ul.carbonne@croix-rouge.fr

Corinne Pons, 07 49 82 13 78

PETR SUD TOULOUSAIN

Carbonne : 05 61 97 30 34

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU VOLVESTRE**

Carbonne : 05 61 90 80 70

TRÉSORERIE DU VOLVESTRE

Lundi, mardi et jeudi, de 9 h à 12 h

et de 13 h 30 à 16 h

Carbonne : 05 61 87 84 99

PERMANENCES PÔLE DES SERVICES AU PUBLIC

> Mission locale Haute-Garonne

Le 1^{er} mardi du mois de 9 h à 12 h sur RDV au 05 61 51 54 31.

> Agence 3 i (Informer, Innover, Insérer)

Les 1^{er} et 3^e lundis du mois et les 2^e et 4^e mardis du mois de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h sur RDV au 07 50 14 98 21 ou 05 61 62 34 79.

> SOLIHA Solidaires pour l'Habitat

Le 3^e mardi du mois sans RDV de 9 h 30 à 12 h.

ÉDITO



Le maire reçoit sur rendez-vous :
05 61 98 43 43

Bulletin municipal édité
par la Ville de Montesquieu-Volvestre
3, place de l'Hôtel-de-Ville,
31310 Montesquieu-Volvestre.
Téléphone : 05 61 98 43 43.
Télécopie : 05 61 90 40 31.
www.mairie-montesquieu-volvestre.fr
Directeur de la publication : Frédéric Bienvenu.
Conception et réalisation :
Éditions In extenso, 31310 Canens. 05 61 90 29 15.

Madame, Monsieur,

L'actualité nous rappelle la vigilance qui doit être la nôtre pour préserver et garantir notre mode de vie démocratique et républicain. Le respect de la loi doit rester une condition inflexible pour toute réflexion sur l'évolution des conditions de notre « vivre ensemble ».

Que l'actualité nationale ne masque pas complètement notre quotidien dans le Volvestre. Certes, de violents orages sont venus troubler notre quiétude, au début du mois de juin, entraînant pour certains d'entre nous des problèmes et des dégradations sur leurs biens. Pour autant, les différentes manifestations festives habituelles ont pu se dérouler (presque) normalement : le festival de l'Île au Théâtre, la Fête au Pont... Les préparations actives de la fête de la Saint-Victor, le dernier week-end du mois d'août, et des Journées agricoles du Volvestre, les 15, 16 et 17 septembre prochain occupent les bénévoles. L'ouverture effective du tiers-lieu des Olières permet d'ores et déjà à tous ceux qui en ont la nécessité de disposer d'un lieu de travail, de réunion ou de formation, particulièrement bien équipé. Un animateur est présent pour aider les utilisateurs à évoluer dans ce nouvel espace.

D'autre part, le projet relatif à la Maison pluridisciplinaire de santé suit son cours. Nous avons retenu le cabinet d'architectes et nous sommes en phase de validation de l'avant-projet définitif.

Une ombre cependant à ce tableau, la confirmation de la perte d'une classe, à la prochaine rentrée, à l'école élémentaire de Bonzoumet et le risque (important) d'en perdre une autre (classe de 6^e) au collège Stella-Blandy, tout cela pour insuffisance d'effectifs. Le rayon de soleil vient de l'école maternelle André-Massat qui elle, au contraire, pourrait se voir attribuer une classe supplémentaire.

Sereinement, vivons tous ensemble, à Montesquieu-Volvestre, notre bastide.

Frédéric Bienvenu
Maire de Montesquieu-Volvestre

BUDGET COMMUNAL 2023 EN BREF

Fiscalité 2023



Impôts locaux

Malgré le contexte socio-économique particulièrement dégradé en 2022 et son impact en termes budgétaire, la commune, pour la 8^e année consécutive, a fait le choix de ne pas augmenter ses taux d'imposition. Il convient toutefois de préciser que la revalorisation des bases fiscales (+ 7,1 %) décidée par l'État pour 2023 influe nécessairement sur certains contribuables.

Taxe d'habitation

L'article 16 de la loi de finances pour 2020 avait figé les taux de taxe d'habitation 2019 jusqu'en 2022 pour permettre la suppression progressive de la TH sur les résidences principales en 2023. Néanmoins, cette année les communes ont dû à nouveau voter un taux de TH pour ce qui concerne les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale, ainsi que les logements vacants. Le taux retenu par notre commune s'élève à 17,13 % et s'avère donc similaire à celui fixé en 2020.

Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

L'article 55 de la loi de finances pour 2023 prévoit la suppression de la CVAE. Pour les entreprises, la contribution sera diminuée de moitié en 2023, puis supprimée en 2024. L'État devrait compenser cette perte de recette communale sous forme de dotation.

Subventions reçues : 400 000 €

- État : 79 000 € (matériels cantines scolaires + DETR salle polyvalente)
- Région : 51 000 € (accessibilité et rénovation énergétique de la mairie)
- Département : 270 000 € (maison de santé : 100 000 € et salle polyvalente et archives mobiles)



Le contexte économique influe sur l'épargne qui régresse en 2022

L'épargne brute s'établit à 133 302,75 €.

L'épargne nette s'établit à 58 156,15 €.

Cependant, l'excédent de fonctionnement à la clôture de l'exercice se maintient au regard des années précédentes et s'élève à 1 798 848,75 €.



MAINTIEN DES INVESTISSEMENTS

L'enveloppe consacrée à l'investissement en 2023 représente 2,30 M d'euros (quasi similaire à celle de 2022) et comprend notamment :

- Maison de santé pluridisciplinaire – phase architecture
- Extension salle polyvalente – phase travaux
- Travaux d'entretien de la piscine
- Création d'un colombarium
- Création d'une clôture à l'école élémentaire
- Études énergétiques (bâtiments communaux)
- Réfection des archives de la mairie (archives mobiles)
- Aménagement des vestiaires et sanitaires aux ateliers municipaux
- Tranche 4 du tiers-lieu (mobilier et informatique)
- Ordinateurs au CAJ + tables ping-pong extérieures
- Remplacement des tatamis du dojo



Poursuite des aides sociales

Au titre de l'enfance-jeunesse, avec notamment la reprise du séjour ski en 2023 ainsi que la limitation des tarifs.

Pour le restaurant scolaire : poursuite de la tarification des cantines à 1€, dont le dispositif proposé par l'État et mis en place par nos soins en 2021 prendra fin en 2024.

Ces efforts sont consentis malgré la hausse conséquente des frais afférents aux énergies, prestations et produits alimentaires notamment.



Conséquences directes subies sur le budget de fonctionnement

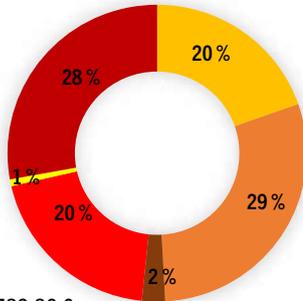
- Énergies : carburants/électricité/combustibles : + 35 % en 2022
- Salaires : indemnité inflation/ augmentation du point d'indice : + 8 % en 2022
- Autres charges courantes : participations aux budgets annexes et CCAS + contribution aux organismes PETR, CIAS, SIVOM, SDEHG... : + 92 % en 2022

BUDGET PRINCIPAL 2023

FONCTIONNEMENT

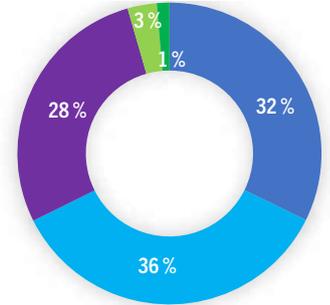
DÉPENSES : 4 491 118,79 €

- Charges à caractère général (eau, électricité, entretien, consommables, assurances...): 882 242,14 €
- Charges de personnel : 1 324 500,00 €
- Autres dépenses : 112 187,72 €
- Autres charges de gestion courantes : 889 140,92 €
- Charges financières : 33 265,15 €
- Virement à la section investissement : 1 249 782,86 €



RECETTES : 4 491 118,79 €

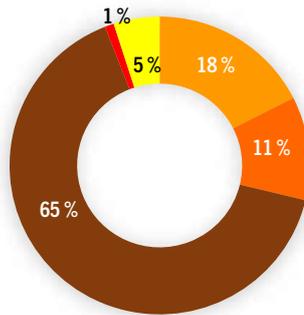
- Report excédent fonctionnement 2022 : 1 448 848,75 €
- Recettes fiscales : 1 589 843,00 €
- Autres recettes en provenance de l'État : 1 252 774,04 €
- Revenu des immeubles : 140 000,00 €
- Autres recettes : 59 653,00 €



INVESTISSEMENT

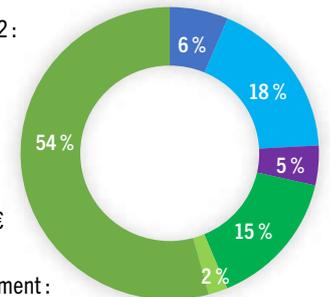
DÉPENSES : 2 305 610,95 €

- Immobilisations en cours : 403 816,88 €
- Immobilisations incorporelles : 259 251,36 €
- Immobilisations corporelles : 1 505 808,30 €
- Autres dépenses : 22 500,92 €
- Remboursement capital emprunt : 114 233,49 €



RECETTES : 2 305 610,95 €

- Solde d'exécution reporté de 2022 : 146 525,36 €
- Subvention d'investissement : 410 256,20 €
- Dotations : 100 909,05 €
- Excédent reporté de fonctionnement : 350 000,00 €
- Autres recettes : 48 137,48 €
- Virement de la section fonctionnement : 1 249 782,86 €

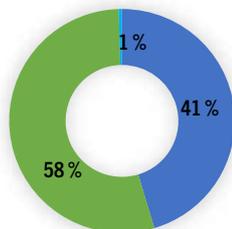


BUDGETS ANNEXES 2023

BUDGET RESTAURANT SCOLAIRE (RS)

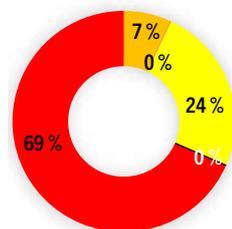
DÉPENSES : 389 360 €

- Charges à caractère général : 176 630 €
- Charges de personnel : 210 900 €
- Autres dépenses : 1 830 €



RECETTES : 389 360 €

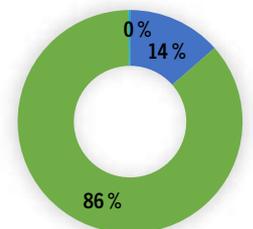
- Excédent de fonctionnement 2022 reporté : 26 758,57 €
- Atténuations de charges : 500 €
- Participation des familles : 95 000 €
- Autres produits exceptionnels : 101,43 €
- Reversement du budget principal vers budget RS : 267 000 €



BUDGET ENFANCE ET JEUNESSE (SEJ)

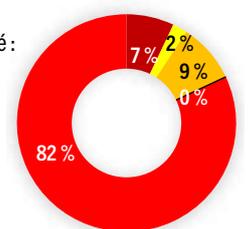
DÉPENSES : 457 146 €

- Charges à caractère général : 61 856,00 €
- Charges de personnel : 394 350,00 €
- Autres dépenses : 940,00 €



RECETTES : 457 146 €

- Excédent de fonctionnement 2022 reporté : 32 135,31 €
- Atténuations de charges : 10 000,00 €
- Participation des familles : 40 000,00 €
- Autres produits exceptionnels : 10,69 €
- Reversement du budget principal vers budget SEJ : 375 000 €



I TRAVAUX RÉALISÉS

AMÉNAGEMENT D'UN LOCAL POUR LES ARCHIVES

Actuellement, les archives sont stockées dans différents lieux de la mairie qui ne sont pas suffisamment sécurisés notamment en termes d'incendie. Pour remédier à cela, un local dédié est en cours d'aménagement, les travaux ont débuté au 3, rue Mages (entre la Croix-Rouge et la mairie).

La conservation des archives répond à une triple finalité :

- Les archives courantes permettent à l'administration de disposer en permanence des informations utiles à son activité.
- Les archives intermédiaires permettent de justifier les droits et obligations des personnes physiques et morales, publiques ou privées, et de conserver les preuves en cas de contestation.
- Les archives définitives permettent de sauvegarder la mémoire en constituant les matériaux nécessaires aux citoyens et aux chercheurs.



Préparation du sol pour accueillir le rayonnage homologué pour les archives.



Préparation de la piscine par les agents municipaux.



La nouvelle machinerie de filtration de l'eau.

QUOI DE NEUF À LA PISCINE MUNICIPALE ?

La piscine a ouvert ses portes le samedi 1^{er} juillet et fermera le dimanche 27 août 2023.

Les horaires sont inchangés de 11 h à 19 h avec une sortie du bain au plus tard à 18 h 45.

Le lundi, fermeture hebdomadaire.

Un investissement de taille (50 000 €) a été réalisé sur la machinerie avec le remplacement complet du système de filtration de l'eau.

Les agents municipaux se sont activés pour finaliser les derniers travaux avant l'ouverture. Tout est en ordre pour accueillir les habitants et les vacanciers dans les meilleures conditions.

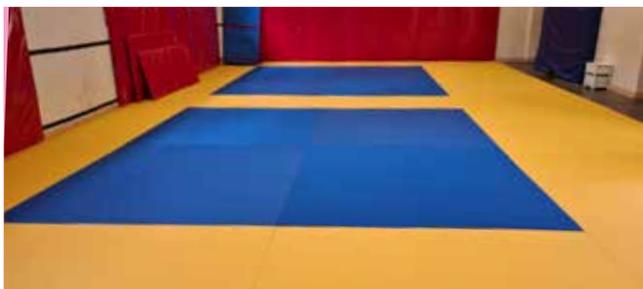
Vous avez la possibilité de prendre des cours de natation et, nouveau cette année, des cours d'aquagym sont possibles les mardis et jeudis à 18 h 45, ainsi que les dimanches à 10 h.

Contactez le maître-nageur au 06 83 87 97 58.

Des initiations à la plongée sont également proposées par l'association Hissez Ô Plongée, renseignements dans l'agenda.

DOJO

Remplacement des tatamis au Dojo.
Investissement : 8000 €.



PANNEAU LUMINEUX

Comme nous vous l'avions annoncé, le 2^e panneau est installé à l'entrée de la ville.



RÈGLES D'URBANISME

ENTRETIEN DES FOSSÉS : QUI FAIT QUOI ?

Qu'appelle-t-on un fossé ?

Un fossé est une cavité creusée dans le sol, d'origine non naturelle. Il peut être en eau, ou non, et l'eau qui le remplit ne peut être liée qu'aux précipitations. Ce sont les deux conditions qui le différencient du cours d'eau en aval.

Pourquoi entretenir un fossé ?

Entretenir un fossé, c'est avant tout lui permettre de remplir sa fonction principale : favoriser le libre écoulement de l'eau, pour irriguer les terres et éviter les inondations. Les fossés sont également de remarquables habitats naturels pour la faune et la flore. De plus, il ne faut pas oublier que le fait de curer un fossé à l'amont d'un cours d'eau augmente son débit.

Obligations des propriétaires

Le fossé est entretenu régulièrement par la collectivité propriétaire. En revanche, le riverain (propriétaire ou locataire) est tenu d'entretenir son accès ainsi que 3 mètres en amont et en aval de celui-ci. Cela implique donc l'entretien régulier des buses pour le bon écoulement des eaux naturelles afin d'éviter tout débordement sur la chaussée notamment en cas de fortes pluies.

Il est rappelé que tout accès nouveau (construction ou agricole) à un terrain doit faire l'objet d'une demande de permission de voirie auprès du propriétaire de la voie (conseil départemental ou communauté de communes du Volvestre). Cette création d'accès ainsi que l'entretien sont à la charge du bénéficiaire.

Que faire si un fossé est situé en limite de parcelles ?

L'entretien doit être assuré par les deux propriétaires riverains.

ATTENTION

Si un fossé privé, par défaut d'entretien, engendre un risque pour la sécurité ou la salubrité publique, le maire dans le cadre de ses pouvoirs de police peut y faire exécuter des travaux d'office (article L2212-2 du Code général des collectivités territoriales). La mairie prend en charge les travaux, émet les titres de recettes et les adresse au Trésor Public. Ce dernier envoie aux propriétaires défaillants les avis de commandement à payer.

VOIRIE

Le stationnement et les sens de circulation en centre-ville

Une réflexion globale sur le stationnement en centre-ville est engagée.

Les changements sur les zones blanches et bleues, les sens de circulation, la durée de stationnement se feront en trois phases.

Dans un premier temps, une révision des zones blanches et zones de stationnement limité sera effectuée pour réduire les places en zone bleue suite à la fermeture de certains commerces. Toutefois, devant chaque magasin et/ou profession libérale, des arrêts minute seront matérialisés. Le marquage au sol sera effectif avant la fin de l'année. De plus, le règlement qui autorise 7 jours consécutifs de stationnement sera limité à 48 heures pour éviter les véhicules qui ne bougent pas. Des modifications de sens de circulation interviendront autour de la halle et de l'église avec la mise en place d'un sens unique.

Dans un deuxième temps, certaines rues passeront en sens unique.

Et pour terminer, le stationnement sur les trottoirs sera interdit sur l'ensemble de la ville pour permettre aux piétons, aux personnes en situation de handicap et aux poussettes de circuler librement.

■ TIERS-LIEU : L'OUVERTURE SE PRÉPARE

Au fait, c'est quoi un tiers-lieu et pour qui ?

Ce mot composé vient de l'anglais *third place* et a été défini par le sociologue américain Ray Oldenburg dans les années 1980. De manière simplifiée, c'est un lieu où les personnes se plaisent à sortir et se regrouper de manière informelle, situé hors du domicile *first place* et de l'entreprise (*second place*).

En complément des informations données dans le bulletin municipal n° 45, les tiers-lieux ont en commun de mutualiser des espaces et des compétences, mixer des activités et réunir un collectif citoyen engagé, favorisant la coopération pour répondre aux enjeux de leur territoire. Ils sont avant tout des lieux de rencontre et de partage ouverts à tous (particuliers, entreprises, autoentrepreneurs, associations, collectivités...) et qui encouragent aux collaborations et aux projets collectifs.

LE TIERS-LIEU EN DÉTAIL

Le tiers-lieu se prépare : comme pour toutes les naissances, un nom s'impose et il a été baptisé « Les Olières ».

Les travaux de rénovation sont désormais terminés. Dans un souci d'économie écoresponsable, nous avons fait le choix, pour une partie du mobilier, d'acquérir des meubles de deuxième main reconditionnés. L'aménagement intérieur est en cours d'achèvement afin de vous proposer différents espaces :

- plusieurs zones de coworking modulables pour le télétravail, équipées du haut débit internet avec la fibre optique,
- une grande salle de réunion – conférence – formation pouvant accueillir une trentaine de personnes en configuration maximale,
- un atelier de création,
- un espace repas – détente ouvert sur une terrasse et un jardin.



L'animateur

L'ouverture du tiers-lieu est prévue en septembre ; Bastien Ricottier, l'animateur et responsable du tiers-lieu est déjà sur place pour préparer ce démarrage. Bastien vous accueillera, vous accompagnera et répondra à toutes vos questions sur le fonctionnement du lieu. Par ailleurs, si vous êtes d'ores et déjà intéressés par l'utilisation du lieu, n'hésitez pas à nous contacter par mail à contact.tierslieu@mairiemontesquieu.fr

Bastien Ricottier, l'animateur et responsable du tiers-lieu



JOURNÉES AGRICOLES DU VOLVESTRE

ANIMATIONS PERMANENTES LES 15, 16 ET 17 SEPTEMBRE 2023, DE 10 H À 18 H

VENDREDI 15 SEPTEMBRE 2023

10h : ouverture de la foire.

10h à 12h 30 :

- Défilés de vieux tracteurs (dans les rues du village)
- Présentation d'ovins (parc du Couloumé)
- Présentation de caprins (parc du Couloumé)

11h : Démonstration de chiens d'utilité (parc du Couloumé).

10h à 12h 30 : Exposition avicole (sous la halle).

12h à 14h 30 : Pause apéritif-repas sur les différents points de restauration.

21h : Spectacle Nadau au stade Jean-Castet



OUVERTURE DES ANIMATIONS AU PUBLIC ET AUX ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES SUR INSCRIPTION

– **Pôle exceptionnel (sous la halle) :**

L'eau dans tous ses états (expositions, conférences et animations interactives).

– **Pôle équin (à côté du collège) :**

« Le village du cheval et du poney », découverte exceptionnelle du sport et de la randonnée équestres à l'échelle de l'agri-tourisme. Toute personne, même néophyte, pourra approcher les animaux et se fera enseigner la manière de les soigner et de les monter. Présentation de races, spectacles, sport poney, traction animale, ramassage de déchets avec les ânes, obstacles, voltiges... Une navette en calèche sera proposée pour parcourir la manifestation.

– **Pôle ovin (parc du Couloumé) :**

Exposition inter-professions, du producteur à l'assiette, pour sensibiliser les consommateurs de demain. Conférences et jeux autour de la diététique (30 minutes environ), autour du rôle et des enjeux des élevages sur le sol et sur la biodiversité.

– **Animations** musicales de rues ; initiation à la pêche (parc du Couloumé) organisée par l'AAPPMA de Montesquieu-Volvestre ; foire commerciale ; exposition-vente de matériels agricoles, automobiles... et de nombreux points de ravitaillement en boissons et repas. Le pôle Ovins propose des dégustations de viandes en fin de matinée et fin d'après-midi ainsi que des animations laine (Fil du rouet).

SAMEDI 16 SEPTEMBRE 2023

9h : Ouverture de la foire.

9h 30 à 12h 30 : Présentation & concours de différentes races bovines (esplanade Nord) : concours départemental Gascons ; concours interdépartemental ; animations autour du lait.

10h à 12h 30 :

- Présentation d'ovins (parc du Couloumé)
- Présentation de caprins (parc du Couloumé)
- Exposition avicole (sous la halle)

11h : Démonstration de chiens d'utilité (parc du Couloumé).

12h à 14h 30 : Pause apéritif-repas sur les différents points de restauration.

14h concours Limousin, Blond et Prim'Holstein ; présentation des Charolais et des Bazadais le samedi et le dimanche.

14h à 17h : Défilé de vieux tracteurs dans les rues du village.

15h à 17h : Inauguration officielle.

À partir de 20h 30 : repas festif au stade Jean-Castet animé par le groupe Coda. Limité à 500 couverts ; pensez à réserver ET à apporter vos couverts.

DIMANCHE 17 SEPTEMBRE 2023

10h à 12h 30 :

- Présentation de bovins sur l'esplanade Nord & animations autour du lait.

Remise des récompenses

- Présentation d'ovins (parc du Couloumé)
- Présentation de caprins (parc du Couloumé)
- Exposition avicole (sous la halle)

11h : Démonstration de chiens d'utilité (parc du Couloumé).

12h à 14h 30 : Pause apéritif-repas sur les différents points de restauration.

14h à 17h : Présentation de tous les champions pôle Bovins sur l'esplanade Nord. Défilé de vieux tracteurs dans les rues du village.

18h : Clôture de la foire.

Association des concours agricoles de Montesquieu-Volvestre
Mairie, 3, place de l'Hôtel-de-Ville, 31310 Montesquieu-Volvestre
06 34 59 68 17 – jav.volvestre@gmail.com
www.concours-agricoles-montesquieu.com

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Depuis le mois de juin 2023, les familles et surtout les jeunes Montesquiens peuvent profiter des beaux jours pour se rendre à La Chutère afin de jouer au tennis de table (ou ping-pong).

Les membres du Conseil Municipal des Jeunes ont été à l'initiative de cette acquisition, ont pris possession de ce nouveau jeu. Les employés communaux mettront prochainement en place une deuxième table dans le parc du Couloumé.



TRANSPORT SCOLAIRE

BÉNÉFICIAIRES

Seuls les élèves domiciliés à plus d'un kilomètre en ligne droite aérienne de l'établissement scolaire bénéficient de la prise en charge du transport. Les élèves doivent emprunter régulièrement le service.

Les accompagnatrices ne sont plus obligatoires dans les cars s'il y a moins de 4 enfants de moins de 6 ans dans le bus. Pour créer un arrêt, il faut minimum 3 élèves et être à 3 km minimum de l'établissement scolaire. Si moins de 3 élèves se trouvent dans le bus, il y a suppression du circuit.

MODALITÉS ADMINISTRATIVES

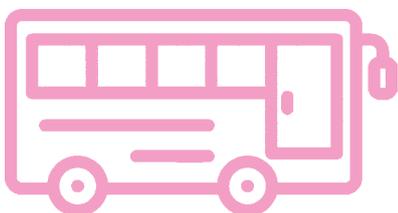
Pour bénéficier d'une carte de transport gratuit à la rentrée scolaire, tous les élèves doivent s'inscrire au transport scolaire par internet (inscriptions ouvertes de mi-juin au 31 juillet). Toute carte demandée après le 31 juillet sera facturée 25 €.

Les familles des élèves qui bénéficiaient déjà du transport scolaire et avaient communiqué une adresse électronique lors de leur inscription recevront un courriel d'information pour effectuer le renouvellement de leur dossier.

Si vous n'avez pas laissé votre adresse courriel (ou si celle-ci a été modifiée) lors de la dernière demande de transport scolaire, rendez-vous sur le site du conseil régional.

Pour une première demande, complétez le formulaire directement en ligne : <https://mes-transports.laregion.fr/ut31/usager/>

Vous recevrez la carte de transport scolaire à votre domicile.



Les horaires et les fiches circuits sont consultables sur le site de la ville : <https://www.montesquieu-volvestre.com/vie-scolaire>

Le mercredi, les enfants sont récupérés par les navettes dans leurs écoles respectives à 12 h 30, et pris en charge au collège par les transports scolaires.

UN SERVICE POUR LA JEUNESSE



Le service enfance jeunesse sera ouvert tout l'été jusqu'au vendredi 25 août 2023.

Il rouvrira ensuite le jour de la rentrée scolaire, le lundi 4 septembre 2023.

Lors de la rentrée scolaire, les enfants de 3-11 ans seront accueillis à l'ALAE.

Cet accueil pré et post-scolaire est ouvert à partir de 7h aux enfants fréquentant l'école maternelle (rue des Melles) ou élémentaire (Bonvoumet). Ils sont reçus par une équipe d'animateurs qualifiés présente dans chaque école, offrant aux enfants des moments de découverte et de détente.

Le soir, les enfants sont accueillis de 16h30 (16h15 pour la maternelle) à 18h30 avec la mise en place d'ateliers répondant aux attentes des enfants leur permettant d'accéder à des pratiques culturelles, sportives et de loisirs.

Pendant les vacances scolaires ou le mercredi, vos enfants de 3 à 11 ans seront accueillis à l'ALSH.

L'Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) est ouvert de 7h à 18h30 en journée ou demi-journée avec ou sans repas. L'équipe d'animation met en place les activités pour les maternelles et les élémentaires au regard du projet pédagogique. Un panel d'activités est organisé chaque jour, contribuant à la responsabilité sociale de l'enfant, à l'apprentissage de la vie en collectivité, à son développement et à son épanouissement physique et culturel.

Les 12-17 ans sont accueillis au CAJ (Centre d'animation Jeunes) après adhésion.

Pendant les vacances, le CAJ est ouvert du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, et les mercredis de 14h à 18h. Les adolescents peuvent participer à différentes activités encadrées ou libres : baby-foot, musique, lecture, sorties, séjours et chantiers Jeunes sont organisés tout au long de l'année.

Le Centre de loisirs associé au collège (CLAC) est ouvert du 15 septembre au 30 juin sur la pause méridienne au collège.

Il accueille les collégiens adhérents de la 6^e à la 3^e et propose, sur le plateau sportif, des ateliers ludiques et sportifs. Il se veut être un espace de partage, d'échange de respect mutuel, de détente et d'évasion.

Le CLAC accueille également du

lundi au vendredi de 16h à 19h les jeunes qui le souhaitent au foyer qui se situe dans les Algécos, rue du 19-Mars-1962 à Montesquieu-Volvestre. Chaque jour, le jeune est pris en charge par l'équipe d'animation à 16h et 17h devant le collège (deux services), pour se rendre au CAJ en minibus.



■ LA MÉDIATHÈQUE, LIEU CULTUREL



8 juin 2023, Philippe Alauzet auteur de roman noir (polar) rencontre les lecteurs montesquiens.

Avec plus de 10 000 documents, la médiathèque municipale est un lieu culturel intergénérationnel qui favorise les rencontres.

Ont eu lieu :

- Des animations dans les établissements scolaires et des accueils d'assistantes maternelles.
- En avril, la semaine sans écran : jeux prêtés par la médiathèque départementale.
- En mai, une exposition et un quiz sur les moustiques tigres suivi d'une conférence de la Ligue de Protection des Oiseaux sur les hirondelles.
- En juin, dans le cadre du festival « Empreinte Carbonne », une séance dédicace avec Philippe Alauzet, auteur d'un roman noir, *Dans le murmure de la forêt ravie*.

À venir

- Exposition « *Au fil de l'eau* » : outil pédagogique prêté par Haute-Garonne Environnement du 18 au 28 septembre.
- Théâtre: « *L'amour en toutes lettres. Questions à l'abbé Viollet sur la sexualité 1924-1943* ». D'après l'ouvrage de l'historienne Martine Sévegrand. Le 28 septembre à 19 h. Entrée libre, réservation conseillée. Jauge limitée.
- Exposition : « *La chute du Mur de Berlin* », par M. Arroyo, du 9 au 30 novembre. Visite commentée : le jeudi 9 novembre à 18 h, puis sur demande.

La médiathèque, animée par Régine Vechambre, propose des espaces de lecture et de travail avec une connexion Wifi gratuite ainsi qu'un poste informatique.

Tous les mercredis, des joueurs de scrabble de tous les niveaux se retrouvent dans une ambiance agréable de jeu et d'échanges.

À la rentrée de septembre, l'espace jeunesse sera réaménagé afin d'accueillir, au mieux, des plus jeunes (0-5 ans) aux plus grands (amateurs de documentaires, romans et BD). Des jeux de société seront également mis à disposition pour jouer sur place.

■ FÊTE DE LA MUSIQUE

Le 21 juin, la scène ouverte, proposée par la commission extra-municipale animation locale, a accueilli sous la halle plusieurs formations. L'École de musique a ouvert les festivités en fin d'après-midi avec les élèves et les professeurs. Ensuite plusieurs groupes se sont succédé, parmi eux Geoffrey Lapostolle sur des airs de rockabilly, et le pop-jazz de David Trillou et Olivier Auban a clôturé cette belle soirée musicale.

Animation locale

Avec l'absence de comité des fêtes, la commission extra-municipale d'animation locale, en cette période de transition, a pris en charge l'organisation des festivités 2023. Nous tenons à remercier l'ensemble des bénévoles et les associations qui sont venus étoffer l'équipe des conseillers municipaux, ainsi que toute l'équipe du grand nettoyage du local du comité des fêtes. Bravo à tous!

Une première étape réussie avec la Fête au Pont et la fête de la musique malgré une météo capricieuse. La bonne humeur et la convivialité étaient au rendez-vous.



Fête de la musique 2023 : Geoffrey Lapostolle et son rockabilly.



Coin tapas pour la Fête au Pont.



Bal de la Fête au Pont 2023.



Les majorettes du Volvestre en représentation pour la fête au Pont.

VIE ASSOCIATIVE

VAL XV Champion d'Occitanie réserve 2023



À la Maison des associations, l'assemblée générale de l'**École de Musique** s'est poursuivie par l'audition de tous les jeunes talents, la soirée s'est terminée par un concert.



L'Île au Théâtre, le festival de théâtre « Seul en scène », organisé par l'association Culture en Volvestre, a retrouvé cette année son lieu identitaire, l'île du Ramier. Outre les fidèles, de nouveaux spectateurs, souvent venus de très loin, ont applaudi des artistes confirmés.

Toujours à la Maison des associations les bénévoles du **Billard Club Montesquvien** ont pris l'heureuse initiative d'accueillir les jeunes tous les mercredis après-midi.



Après de multiples péripéties, l'**AGV de Montesquieu-Volvestre** est heureuse d'avoir pu maintenir les cours de gymnastique volontaire sur la saison 2022-2023. La nouvelle saison s'annonce plus sereine et l'AGV compte renouveler la totalité de ses cours, plus un cours de self-défense, et aussi des animations ponctuelles comme la découverte du cirque qui a attiré de nombreux enfants et parents. Rendez-vous au Forum des Associations. Renseignements : 06 31 61 64 33 @AGV de Montesquieu-Volvestre

Nous accueillerons à la rentrée une nouvelle association, **Les Bébés Warriors** : bientôt un café des parents pour créer du lien et répondre aux questions des jeunes parents, un samedi matin par mois (lieu à définir).

L'équipe **Vol'Arize** ne cesse de s'étoffer et continue une fois par semaine à ouvrir et à entretenir les chemins de randonnée. Au printemps, par exemple, les bénévoles ont construit un petit pont de bois pour donner accès à un nouveau tronçon de la source de Monléon à Mesuret (suivez les balises jaunes). Une convention de passage a été signée avec M. et M^{me} De Kerimel.

Les Plumes d'Aramis, l'atelier d'écriture, a organisé le 10 juin, comme chaque année, L'Écrit de la Rue. Ateliers de découverte de l'écriture créative. Contact pour les ateliers tout au long de l'année : 06 77 74 09 26 ou lesplumesdaramis@outlook.fr



RÉZO POUCE

Rézo Pouce est un réseau de proximité pour partager les trajets du quotidien. Ce dispositif est déployé par le Pays Sud Toulousain en partenariat avec la ville de Montesquieu-Volvestre. Les intérêts d'un tel dispositif sont multiples : proposer des solutions gratuites de mobilité, compléter l'offre de transport existante en zone rurale et périurbaine, diminuer « l'autosolisme ». 2 arrêts sont implantés à Montesquieu-Volvestre, les emplacements choisis sont ceux où les autostoppeurs habituellement attendent en sécurité et les conducteurs peuvent s'y arrêter sereinement. Avec le site rezopouce.fr et l'application Rezo Mobicoop il est également possible de programmer son trajet.

Comment ça marche ?

Passagers ou conducteurs s'inscrivent gratuitement sur www.rezopouce.fr, sur l'application « mobicoop » ou à la mairie et reçoivent une carte de membre et un autocollant (pour les conducteurs).

Il y a deux utilisations possibles :

- En « **mode stop** » à un arrêt Rezo Pouce. Sortez votre pancarte avec votre destination. Souriez ! En moyenne, un conducteur s'arrête en 8 minutes !
- Avec l'application mobile gratuite « **mobicoop** », il est possible de proposer ou de rechercher un trajet de manière instantanée. Il est aussi possible d'organiser ses trajets 24 heures à l'avance, et de suivre les trajets publiés en fonction de ses centres d'intérêt (exemple « Festival 31notes d'été »).



Repérez dès à présent l'arrêt proche de chez vous !



- > Arrêt du Moulin,
1, place de la Porte de Rieux
- > Arrêt av. du Mas d'Azil,
face au Val d'Arize

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ

La Communauté de communes du Volvestre est lauréate de l'appel à projets lancé par l'Office français de la Biodiversité. L'objectif est de réaliser un Atlas de la biodiversité interCommunal (ABiC).

Renseignements sur <https://volvestre.fr/biodiversité/>



Montesquieu-Volvestre a été choisi pour l'inventaire des hirondelles. En effet, ces oiseaux familiers reviennent annoncer le printemps chaque année.

Une hirondelle mange jusqu'à 7 000 moustiques par jour ! Malheureusement les hirondelles ne retrouvent pas toujours leurs nids, qui ont été détruits quelquefois intentionnellement.

La Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) incite les habitants à les recenser en remplissant des fiches sur <https://haute-garonne.lpo.fr>

Il est rappelé que celui qui détruit un nid sans dérogation commet un délit et s'expose aux sanctions définies à l'article L415-3 du Code de l'environnement : une amende pouvant aller jusqu'à 150 000 € et/ou une peine d'emprisonnement maximale de trois ans.

Si vous devez détruire les nids pour refaire votre toiture, par exemple, vous devez demander une dérogation. Il faudra choisir le moment où les hirondelles sont en migration au-delà de la Méditerranée.

Vous pouvez aussi acheter des nids artificiels à la LPO.

I OUVERTURE DE LA CROIX-ROUGE

L'unité locale Croix-Rouge de ouvert ses portes mardi 27 juin, au 5, rue Mage.

La Croix-Rouge ouvre son vestiaire tous les mardis. Si vous souhaitez vous investir dans cette association, vous pouvez la contacter par mail : corinne.pons@croix-rouge.fr

Aux côtés de Corinne Pons, présidente de la Croix-Rouge, les bénévoles vous réserveront le meilleur accueil.



NE LAISSONS PAS LES MOUSTIGRES S'INSTALLER!

Pour empêcher la propagation du moustique tigre, tous les gîtes larvaires potentiels remplis d'eau doivent être éliminés. Les autres récipients indispensables peuvent être stockés dans un endroit sec. Les fûts récupérateurs d'eau et autres récipients similaires doivent être couverts d'une moustiquaire. Les moustiques tigres sont vecteurs de maladies comme la dengue.

Pour agir :

- éliminer les eaux stagnantes (possibles gîtes larvaires) soucoupes de pots de fleurs, petits, récipients, jouets, pneus, gouttières, caniveaux...
- couvrir les réservoirs d'eau ;
- se protéger des piqûres avec des vêtements longs et clairs ;
- utiliser des répulsifs pour la peau ;
- poser moustiquaires, ventilateurs, climatisation.





CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTER LES BONS RÉFLEXES



Mixer ses copeaux et se verser



Eviter les effets physiques



Donner et prendre des nouvelles de ses proches



Manger en quantité suffisante

EN CAS DE FORTES CHALEURS, ADOPTER LES BONS RÉFLEXES!

ATTENTION AUX POPULATIONS LES PLUS VULNÉRABLES

Le CCAS tient un registre sur lequel sont recensées les personnes fragiles domiciliées dans la commune. Si vous souhaitez vous inscrire sur ce registre ou bien si vous connaissez dans votre entourage quelqu'un qui pourrait être concerné, signalez-le au 05 61 98 43 43 ou 05 61 98 43 46.

I RESSOURCES HUMAINES

RECRUTEMENT

Recrutement de Léo Bestieux dans le cadre d'un contrat Parcours Emploi Compétences (PEC) jusqu'au 23 janvier 2024. Il intervient tous les matins au centre-

ville, ainsi que ponctuellement au cimetière, pour la propreté et l'entretien des espaces verts. À travers ce recrutement, le maire et les élus ont souhaité répondre aux

attentes des habitants et commerçants du centre-ville en matière de propreté. Toutefois, il convient de rappeler que la propreté de notre commune est l'affaire de tous.

ÉTAT CIVIL

1^{er} JUILLET 2022 AU 30 JUIN 2023

NAISSANCES

Juliette RICART, 6 juillet 2022
Maxence RICART, 6 juillet 2022
Paolo NSIMUNDELE, 29 juillet 2022
Valérian NSIMUNDELE, 29 juillet 2022
Marin LAUNEY, 14 septembre 2022
Nina ALBERTELLI JANDAR, 23 septembre 2022

Enoha LEMAIRE, 23 septembre 2022
Paulin ESQUERRÉ, 30 septembre 2022
Mélodie PIERLAS, 5 octobre 2022
Sarah NOGUERO CHAUVETIERE, 5 octobre 2022
Lou BERTIN, 9 octobre 2022
Mahé LEDRANS, 28 octobre 2022

Hélène FERARU, 7 décembre 2022
Aliénor TCHANG-TIEN-LING, 25 janvier 2023
Simao DA SILVA RIBEIRO, 1^{er} février 2023
Antonin THIRON, 6 mars 2023
Martin ROGET, 2 mai 2023
Oscar TEYTAUT GÜZEL, 9 juin 2023

MARIAGES

Nayla KAHOUAH et Luc SOUILLA, 2 juillet 2022
Marguerite BRIAND et Clément CHOISY, 16 juillet 2022
Deborah LONGET et Barthélémy VERGÉ, 23 juillet 2022
Elisabeth DOUX et Yolan ZWOLSKI, 30 juillet 2022
Marlène LAC et Damien FLORES, 19 août 2022

Pascale de SAURET D'AULIAC et Elian CESCION, 10 septembre 2022
Céline NGO TRONG et Karim BOUKERCHA, 17 septembre 2022
Saadia IJBOURA et Didier AUDIN, 17 décembre 2022

Anne BANNIARD et Jean-Marc ESCURAT, 25 mars 2023
Chantal ROUDIER et Guy HEURTAULT, 15 avril 2023
Julie BONNEMAISON et Jérémy ROUMET, 3 juin 2023
Stéphanie HUMENNY et Stéphane LAFITTE, 17 juin 2023

DÉCÈS

MASINI Robert, 14 juillet 2022
FREVILLE Bernard, 25 juillet 2022
SENTENAC Henriette née DUPUY, 17 août 2022
BAROUSSE Laure, 21 août 2022
LACOSTE Roger, 31 août 2022
ROUSSE Émile, 1^{er} septembre 2022
FAYE Jean-Charles, 4 septembre 2022
VUYLSTIQUE Jean-François, 5 septembre 2022
BENAZET Paulette née MILHORAT, 7 septembre 2022
CARBOU Paulette née PREVOST, 1^{er} octobre 2022
MOULIS Émile, 24 octobre 2022
AFFRE Yvonne née MACARY, 12 novembre 2022
BIZE Lucienne née SAJUS, 19 novembre 2022
GUÉPIN Anne-Marie, 6 décembre 2022
VIDOU Renée née DANÈS, 15 décembre 2022
MONTAMAT Paulette née RANCOULE, 23 décembre 2022
MAINGUY Gérard, 28 décembre 2022
PUJOL-SOULET Francine née PEYREFITTE, 30 décembre 2022

ZORZAN René, 31 décembre 2022
ESTAQUE Odile née ORDY, 2 janvier 2023
BIARD Pierre-Louis, 6 janvier 2023
FEUILLE Lucien, 13 janvier 2023
PÉRE Marie née CASSAGNE, 14 janvier 2023
BRUN Danielle, 16 janvier 2023
SALVAGNAC Henriette née FABRE, 17 janvier 2023
ALLÈNE Suzanne née CAILLET, 22 janvier 2023
BARES Didier, 1^{er} février 2023
FOURNIER Jeannine née GRUAT, 1^{er} février 2023
BONDE Jean, 7 février 2023
JOUVEAU Denis, 7 février 2023
VACHER Germaine née LAFFITE, 13 février 2023
LAFORGUE Germaine née LONGO, 17 février 2023
GAJEAN Marie-Paule, 21 février 2023
PASSEROU Pierre, 27 février 2023
AUBAN Jean-Pierre, 28 février 2023
BOUTET Louis, 28 février 2023
BLANC François, 4 mars 2023

REYNES Jean-Pierre, 8 mars 2023
AUBERT Marguerite née CURCIER, 9 mars 2023
DOREZ Didier, 14 mars 2023
OLIVER Georges, 16 mars 2023
ROBIN Yvette née PLANTIER, 22 mars 2023
ROUCH Jeanne née PREVOST, 3 avril 2023
MILHORAT Yvonne, 14 avril 2023
AGUERO Yvette née SIMON, 17 avril 2023
GASPAR Aline née VIEIRA, 21 avril 2023
NAVAIS Luis, 27 mai 2023
PORTET Louise née SAVEZ, 28 mai 2023
MANRESA Didier, 31 mai 2023
LESTERIN Hervé, 5 juin 2023
SCHANDALL Nicole née ENGELS, 6 juin 2023
SOUCASSE Joseph, 12 juin 2023
VERGÉ Jeanne née CASTAING, 17 juin 2023
BARBASTE André, 19 juin 2023
BONFILIO Tony, 22 juin 2023
DESPIERRES Élie, 29 juin 2023

Joseph Soucasse dit Gégé

Joseph dit « Gégé » Soucasse nous a quittés. Enfant du Volvestre et de Montesquieu, il était entré dans la fonction publique territoriale le 1^{er} novembre 1965 en qualité d'éboueur stagiaire et titularisé en novembre 1966. Il est nommé chef-éboueur au



Gégé Soucasse, toujours présent pour les événements organisés par la commune (départs à la retraite, vœux...)

1^{er} août 1976. C'est à compter du 1^{er} janvier 1986 qu'il est nommé à la tête de l'encadrement de l'équipe technique. Ceux qui l'ont connu se souviennent d'une personne attachée à notre commune, qui aimait le rugby et la nature, notamment à travers la pratique de la chasse.

La commune s'associe à la peine de son épouse, de ses enfants et petits-enfants.

André Barbaste : fossoyeur

Né le 26 avril 1946 à Lahitère, André Barbaste était entré dans la fonction publique territoriale le 1^{er} août 1976 en qualité de fossoyeur stagiaire, titularisé à temps complet au 1^{er} août 1977. Il est nommé agent de salubrité territorial qualifié le 1^{er} décembre 1990, chargé de l'emploi de maçon et des fonctions de fossoyeur.

Il était parti à la retraite le 1^{er} juillet 2002.

La commune s'associe à la peine de son épouse et de ses enfants.

AGENDA

JUILLET

Mercredi 19 juillet

19 h : Théâtre en plein air : Tichodrome, et autres noms d'oiseaux...

par la Cie Présences-Monde.

Un huis clos en bord de route, comique, écrit et joué par Gabriel Tamalet et Antoine Quirion.

Dès 8 ans. Au chapeau

Contact : Commission culture, 05 61 98 43 43

> Île du Ramier ou Couloumé



Concert de 31 Notes d'été :

▲ Play machine.

◀ Astor et la Patronne.

Vendredi 21 et samedi 22 juillet

Fête à Argain

- Vendredi : Tapas animées par Les Cigales, suivies d'un bal avec Podium le Diamant.

- Samedi : Apéritif concert et cassoulet animés par Bandas Los Compagneros suivi d'un bal avec Podium le Diamant.

Mercredi 26 juillet

De 9 h 30 à 12 h : La bougeothèque

Espace enfants 0-6ans/Parents.

Temps privilégiés parents/enfants, rencontre d'autres parents et discussion sur la vie de famille.

Contact : Le petit perchoir, 06 77 60 36 64

> Parc du Couloumé

Jeudi 17 août

Festival 31 Notes d'été. Animations la journée.

Proposition du conseil départemental de la Haute-Garonne.



19 h 30 : Play machine. Fanfare cuivrée électro house.

21 h : Astor et la Patronne.

En bal et vous! Bal décalé avec orchestre et danseuses.

Buvette et restauration sur place.

> Île du Ramier

Du vendredi 18 au dimanche 20 août 2023

Festival du Film britannique :

Brève rencontre

Organisé par la section cinéma du foyer rural (voir programme p. 19).

Mardi 22 août

De 10 h à 12 h

L'association Vol'Arize propose, au marché, une rencontre avec Michel Deilhau, auteur de « De Montesquieu-Volvestre à Petite Couronne ».

Contact : Nicole Dussenty, 06 25 46 22 16

> Sous la halle

Jeudi 24 août

21 h : Concours de belote dans le cadre de la fête Saint-Victor

Contact : Sylvie Milhorat, 06 86 96 96 59

> Salle des fêtes

ZOOM SUR LA VILLE

La mairie vous invite à participer à la 9^e édition de Zoom sur la ville, une exposition collective, participative et conviviale.

Le thème retenu pour 2023 :

« L'EAU DANS LE VOLVESTRE ».

Pour participer, c'est simple, il suffit d'avoir envie de partager votre photo, qui doit avoir moins de quatre ans !

Vous pouvez nous la transmettre par e-mail à serviceculture@mairiemontesquieu.fr.

Les photos seront exposées à l'automne sous la halle et seront ensuite accrochées à la mairie.



AOÛT

Dimanche 13 août

De 10 h à 19 h : Marché de créatrices « Les nanas du dimanche ».

Buvette et restauration sur place.

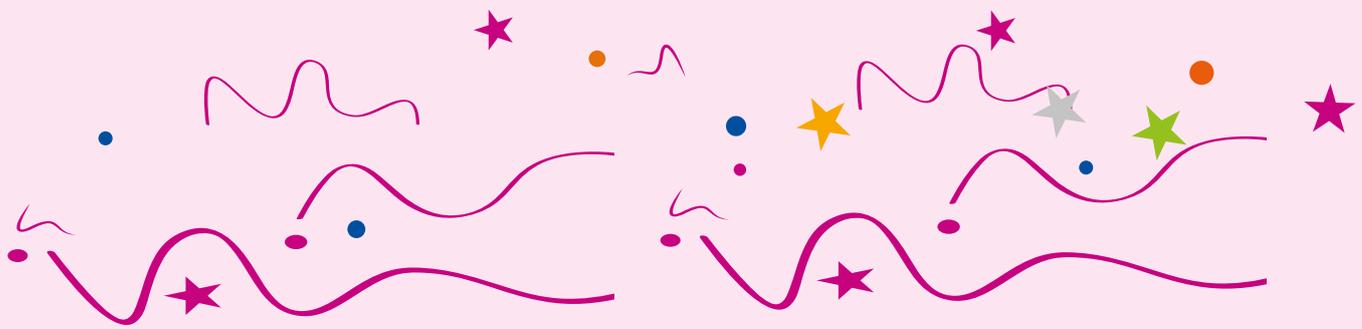
Contact : Aurélie 06 08 35 33 66

> Île du Ramier

Jeudi 17 août

De 9 h à 13 h 30 : Don du sang

> Salle des fêtes



FÊTE DE LA SAINT-VICTOR du 25 au 27 août

• **Vendredi 25 août**

14 h 30 : Halle Back : tournoi.
Buvette et repas (30^e anniversaire)
> Sous la halle
À partir de 21 h : soirée bal dansant
avec Jacky Laffont.
> Esplanade Nord

• **Samedi 26 août**

De 7 h 30 à 10 h 30 :
Concours de pêche par l'AAPPMA.
> Île du Ramier
11 h 30 : Remise des prix et apéritif.
14 h 30 : Concours de pétanque amical en doublette au boulodrome, organisé par la Boule de Pétanque Montesquivienne.
> Place Brindejonc-des-Moulinais

Fête foraine.

À partir de 18 h 30 : Orchestre Sahara (apéritif).
20 h 30 : Repas organisé par la commission extra-municipale des festivités. Amenez vos couverts !
> Esplanade de la fête
À partir de 22 h : Orchestre Sahara. Bal et spectacle.

• **Dimanche 27 août**

12 h : Apéro champagne
> Île du Ramier
17 h : Concert orgue et violon organisé par l'association les Amis de l'église.
Contact : Jo Barrère, 06 98 05 27 10
> Église Saint-Victor
22 h 30 : Bal disco avec podium Ibiza.

SEPTEMBRE

31 août – 17 sept

Tournoi de tennis César Curie.
> Court de tennis ou salle de sport

Vendredi 8 septembre

12 h : Repas des Aînés, réservé aux adhérents.
Contact : Brigitte Méric, 07 67 67 56 84
> Salle de spectacle

Samedi 9 septembre

De 14 h à 18 h : Forum des associations.
Contact : Mairie, 05 61 98 43 43
> Île du Ramier

Dimanche 10 septembre

Challenge de quilles.
Contact : Nicole Dedieu 07 87 07 45 65
> Salle des fêtes

25^e FESTIVAL DU FILM BRITANNIQUE « BRÈVE RENCONTRE ». 18, 19, 20 AOÛT

Films en VO avec sous-titres
> Île du Ramier (salle des fêtes en cas de pluie)



• **Vendredi 18 août, 21 h**
THE BANSHEES OF INISHERIN (2022).
1 h 54
réalisé par Martin McDonagh avec Colin Farrell et Brendan Gleason.

• **Samedi 19 août, 21 h**
En avant-première : **HOW TO HAVE SEX (2023).** 1 h 38
réalisé par Molly Manning Walker avec Mia McKenna-Bruce et Lara Peake.
Suivi de : **THE QUIET GIRL (2023).** 1 h 34
de Colm Bairread avec Catherine Clinch et Carrie Crowley.

• **Dimanche 20 août, 21 h**
En avant-première : **THE OLD OAK (2023).** 1 h 53
réalisé par Ken Loach avec Ebla Mari et David Turner.

Tarifs : 7 € par film et 20 € pour le passeport (4 films) .
5 € demandeurs d'emploi et détenteurs de carte Cinéfol.

Billets à l'entrée ou passeports à l'Office de tourisme de Rieux: 05 61 87 63 33

Dimanche 20 août, à 19h
À l'occasion du 25^e anniversaire, un apéro de convivialité est offert suivi d'un repas, végétarien possible, du Bistrot d'Armand de Montesquieu au prix de 18 € (billets à l'Office de tourisme de Rieux à retirer avant le 11 août) .
Animés par le groupe FlyRock.
> Île du Ramier si le temps le permet (ou salle des fêtes)

AGENDA

Du 15 au 17 septembre

Journées agricole du Volvestre.

Sur le thème de l'eau.

> Village

Exposition « Au fil de l'eau » et conférences.

> Sous la halle

Contact : Monique Carrère, 06 34 59 68 17

Samedi 16

et dimanche 17 septembre

Journées du Patrimoine : visite guidée de l'église Saint-Victor et exposition de chasubles, par l'association les Amis de l'église.

Contact : Jo Barrère, 06 98 05 27 10

Samedi 16 septembre

Randonnée commentée du Castéra à

Monléon par la table d'orientation.

Départ place de La Halle, bien chaussé.

Renseignements : Office de tourisme : 05 61 87 63 33. Gratuit

Du 18 au 28 septembre

Exposition « Au fil de l'eau »,

outil pédagogique interactif proposé par Haute-Garonne Environnement.

Pour tout public. Gratuit.

Contact : Médiathèque, 05 61 98 43 47

> Médiathèque

Dimanche 24 septembre

14 h 30 : Loto des Aînés du Volvestre

Contact : Brigitte Méric 07 67 67 56 84

> Salle de spectacle

Jeudi 28 septembre

19 h : Théâtre : L'Amour en toutes lettres. Questions à l'abbé Viollet sur la sexualité 1924-1943.

D'après l'ouvrage de Martine

Sévegrand, historienne.

Entrée libre. Réservation conseillée, jauge limitée.

Contact : Médiathèque, 05 61 98 43 47

> Médiathèque

Vendredi 29 septembre

20 h 30 : La soirée des écrits par

l'association Les Plumes d'Aramis.

Lecture, mise en musique et en scène

des écrits produits par les participants à

l'Écrit de la Rue. Ouvert à tous. Gratuit.

> Salle de spectacle

Samedi 30 septembre

Quilles, Coupe occitane

Contact : Nicole Dedieu, 07 87 07 45 65

> Salle des fêtes

DURANT TOUT L'ÉTÉ

Association Hissez Ô Plongée

Initiations à la plongée enfants/adultes, piscine municipale en juillet et août.

Contact : M^{me} Roussel, 06 63 89 09 63

hissez.o.plongee@gmail.com

Association Les Amis de l'église Saint-Victor

Visite commentée de l'église Saint-Victor et de son trésor. Gratuit.

• Mardis 11 et 18 juillet de 10 h à 12 h

• Tous les mardis du mois d'août de 10 h à 12 h

• Jeudi 17 août de 15 h à 18 h

Contact : Jo Barrère, 06 98 05 27 10 jo.barrere@ardoiz.fr

Association Vol'Arize

Visite commentée de la bastide. Gratuit.

• Mardi 25 juillet de 10 h à 12 h

• Les mardis 1, 8 et 29 août de 10 h – 12 h

Contact : Nicole Dussenty, 06 25 46 22 16

volarize31@gmail.com

Association La Boule Montesquivienne

Concours de pétanque amicaux

• Tous les mercredis à 14 h, place Brindejonc-les-Moulinais.

Contact : M^{me} Zorzan, 06 63 15 46 44.

SCAC Marestaing

Lieu-dit Marestaing.

Ouvert au public du mercredi au

dimanche de 15 h 30 à 18 h 30.

Contact : 06 58 41 99 19

scac.marestaing@gmail.com

• Jusqu'au 29 juillet :
exposition photo : « Entre les murs et la quête de la place », la condition féminine en Afrique explorée par Jessica Nadi (photographe ivoirienne) et Kani Sissoko (photographe malienne).

• Jusqu'au 7 août :
résidence du sculpteur béninois Achille Adonon, lauréat du prix de la sculpture à la biennale de l'art contemporain Dak'Art 2022.

• Du 3 août au 3 septembre :
exposition des œuvres réalisées par Achille Adonon lors de sa résidence.

• Du 7 août au 17 septembre :
résidence de la plasticienne ivoirienne Krefady.

• Du 12 septembre au 15 octobre :
exposition des œuvres réalisées par Krefady lors de sa résidence.